

arnouville

express

LA LETTRE // JANVIER 2019 // n° 353 // www.arnouville95.fr

édito

Madame, Monsieur,
Chers Arnouillois,

Au nom du conseil municipal, permettez-moi tout d'abord de vous présenter tous

mes vœux de santé et bonheur pour cette nouvelle année.

2018 fut riche pour Arnouville, en termes d'actions municipales mais également d'animations locales par le biais de nos associations. Je vous invite d'ailleurs à retrouver la vidéo retraçant l'année écoulée en page d'accueil du site de la ville.

Le vote du budget en décembre dernier a fixé le cap de 2019, dont le lancement de la modernisation de l'Espace Charles Aznavour est le principal investissement. Au-delà de la nécessaire rénovation des locaux inaugurés en 1992, une extension destinée aux animations associatives et aux fêtes familiales des Arnouillois, sera dans un premier temps ajoutée.

Dans la lignée de la rénovation de l'Espace Fontaine et du gymnase Léo Lagrange l'an passé, cette opération s'inscrit dans l'amélioration du cadre de vie de la population, qui passe nécessairement par la mise à disposition d'équipements municipaux modernes et de qualité.

Sachez également que nos six rencontres de quartiers se poursuivront en 2019. Elles auront lieu cette année sur les mois de mai et juin et nous ne manquerons pas de relayer très largement l'information dans nos supports municipaux.

Très bonne année à toutes et à tous.

PASCAL DOLL
VOTRE MAIRE

CITOYENNETÉ

Recensement de la population



RECENSEMENT
de la population 2019

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



La campagne 2019 du recensement de la population a lieu sur Arnouville jusqu'au 23 février. Organisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) en lien avec les mairies, le recensement est un geste civique utile à tous permettant de connaître les caractéristiques de la population (nombre d'habitants, âge, types d'emplois occupés,...) et d'évaluer les besoins en termes d'équipements collectifs, de logement, de transport, etc. C'est également grâce aux données récoltées que l'État fixe les subventions allouées aux communes.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Un des trois agents recenseurs recrutés par la mairie se présente à votre domicile muni de sa carte officielle afin de vous proposer deux méthodes de recensement.

> Le recensement en ligne : c'est simple et rapide !

L'agent vous remet une notice sur laquelle figurent toutes les informations utiles. Vous n'avez qu'à vous rendre sur le site www.le-recensement-et-moi.fr.

> **Le recensement papier** : Si vous ne pouvez pas répondre sur internet, l'agent vous remet les questionnaires à remplir et peut vous y aider si vous le souhaitez. Il conviendra avec vous d'un rendez-vous pour venir les récupérer dans un délai de 3 jours.



L'ESSENTIEL

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES : PERMANENCE

Les élections européennes auront lieu, en France, le dimanche 26 mai prochain. Suite à une réforme électorale, la date limite d'inscription sur les listes électorales est désormais fixée au 31 mars 2019. Ce dernier jour étant un dimanche, une permanence sera assurée en mairie le samedi 30 mars de 8h30 à 10h30. Seules les demandes d'inscription sur la liste électorale seront traitées lors de cette permanence.

Renseignements : 01 30 11 16 16

BUREAU DE POSTE DE LA GARE : FERMETURE EXCEPTIONNELLE

En raison de travaux, le bureau de Poste de la gare d'Arnouville situé rue Jean Laugère, sera exceptionnellement fermé du lundi 28 janvier au samedi 2 février inclus. Le bureau de Poste principal situé rue Jean Jaurès sera ouvert aux horaires habituels.



EN BREF

CCAS : AIDE AU CHAUFFAGE



Comme chaque année, une aide au chauffage peut être accordée aux personnes âgées domiciliées sur la commune.

Conditions d'attribution :

Le demandeur doit être âgé de 70 ans ou plus au 31 décembre 2018, et justifier d'un domicile sur Arnouville de plus de 6 mois.

Plafonds de ressources :

Les plafonds de ressources annuelles sont fixés à 15 983 € pour les personnes seules, et 25 722 € pour les couples.

Pour les premières demandes uniquement, les documents sont à retirer au CCAS, dans les locaux de l'Hôtel de ville, 15/17 rue Robert Schuman. Si vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer, ils peuvent vous être envoyés par courrier sur simple demande au numéro ci-dessous.

Renseignements : 01 34 45 97 04

RECENSEMENT MILITAIRE

En ce début 2019, les jeunes de la commune nés à partir du 1^{er} janvier 2003 doivent se faire recenser entre le jour de leur 16 ans, et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire.

Cette démarche est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours, ainsi que pour passer le permis de conduire. **Rendez-vous en mairie** avec les originaux d'une pièce d'identité du jeune (CNI ou passeport), du livret de famille des parents et d'un justificatif de domicile récent.

Passé le délai de 3 mois, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans. N'hésitez pas à vous rapprocher des services municipaux.

Renseignements : 01 30 11 16 13



Clôtures : les bonnes pratiques à la loupe

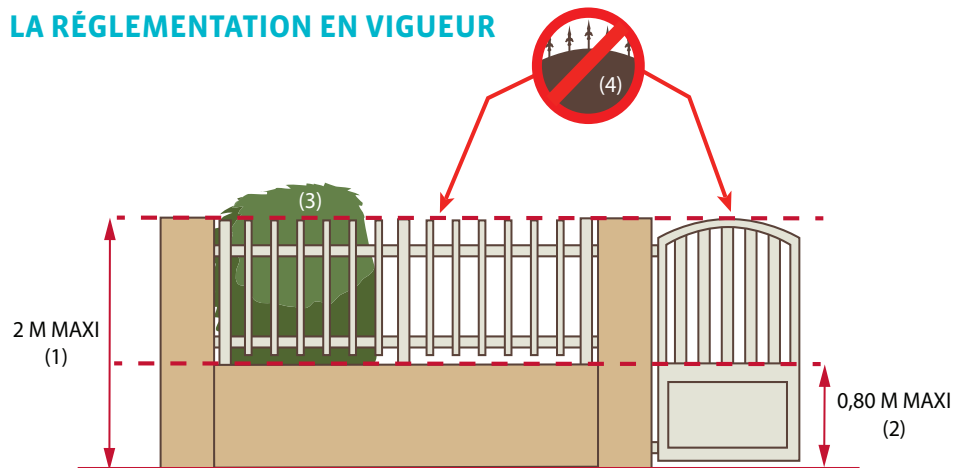
AVANT DE CHANGER MA CLÔTURE...

Toute modification des clôtures sur rue doit faire l'objet d'une autorisation préalable de la mairie. Concernant les autres clôtures, une autorisation est également obligatoire lorsque votre propriété se situe dans le secteur de protection des monuments historiques (correspondant aux abords du Vieux Pays).

Le délai d'instruction d'une déclaration préalable concernant une maison individuelle est de un mois. Un délai différent peut être appliqué dans certains cas, notamment dans le périmètre de protection des monuments historiques. **Les travaux de modification de clôture peuvent débuter seulement après l'accord de la mairie par arrêté.**

À titre d'information, l'autorisation n'est définitive qu'en l'absence de recours des tiers dans le délai de deux mois à compter de son affichage sur le terrain ou de retrait par l'autorité compétente dans le délai de trois mois après la date de l'autorisation.

LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR



Dans tous les cas, les clôtures ne doivent pas dépasser 2 mètres de hauteur totale (1).

Pour celles situées en bordure des voies et espaces publics :

- La partie dite « pleine » ne doit pas dépasser 0,80 mètre de hauteur (2)
- Elles peuvent être doublées d'une haie vive (3)
- Les clôtures décoratives, quel que soit le matériau -plaques de tôle ou de béton préfabriqué, pleines ou perforées- sont interdites et la partie supérieure doit être constituée d'une grille verticale ou d'un barreaudage qui devra être perméable à la vue (4)



ATTENTION : Certains professionnels démarchent directement les particuliers afin de leur présenter des catalogues de clôtures. Dans ce cas, il est nécessaire de vérifier la conformité des modèles proposés avec le règlement du Plan Local d'Urbanisme en vigueur.

EN CAS DE CLÔTURE NON CONFORME...

Les clôtures non conformes et non régularisées suite à la demande de la mairie, feront l'objet d'un procès-verbal d'infraction au Code de l'urbanisme dressé à l'encontre du contrevenant et transmis à Monsieur le Procureur de la République du Val d'Oise.

N'hésitez pas à prendre contact avec le service urbanisme de la mairie pour tout renseignement : 01 30 11 16 21 // urbanisme@ml.arnouville95.org

Collecte des déchets : les nouveaux horaires

ORDURES MÉNAGÈRES		DÉCHETS VÉGÉTAUX											
MERCREDI & SAMEDI AU SOIR		LES MARDIS MATINS SUIVANTS											
EMBALLAGES ET PAPIERS		JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
VENDREDI MATIN		15	12	12	2	7	4	9	6	3	1 ^{er}	5	17
					9	14	11	23	20	10	8	12	
					16	21	18			17	15	19	
					23	28	25			24	22	26	
					30						29		
GROS ENCOMBRANTS													
LES JEUDIS MATINS SUIVANTS													
24	28	28	25	23	27	25	22	26	24	28	26		
JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.		

■ Sortir le bac le jour même avant 18h30
■ Les sortir la veille au soir

Depuis le 1^{er} janvier, les horaires de collecte des déchets ont changé. **Reportez vous au calendrier** que vous avez reçu courant décembre, également disponible à l'accueil de la mairie et sur le site du Sigidurs.

> **Concernant les deux principales collectes :**

- Ordures ménagères (bac gris) : mercredi et samedi soir
- Emballages et papiers (bac jaune) : vendredi matin

> **Je ne me suis pas trompé de jours, mais mon bac n'est pas ramassé, pourquoi ? Combien de temps dois-je attendre ?**

Le Sigidurs fait appel à des prestataires pour collecter les déchets. Du fait des changements d'horaires, il peut temporairement y avoir des erreurs de la part du collecteur : laissez votre bac sur la voie publique jusqu'au passage de la benne qui peut se faire plus tard que d'habitude. Si la demi-journée se termine sans que votre bac n'ait été collecté, contactez le numéro vert du Sigidurs pour signaler l'anomalie.

> **J'ai une question concernant la collecte ou les bacs de ramassage, à qui dois-je m'adresser ?**

Pour toute question liée à la collecte ou au tri, vous devez contacter le Sigidurs aux coordonnées ci-dessous.

www.sigidurs.fr // 0800 735 736 (appel gratuit) // 1 rue de Tissonvilliers 95200 Sarcelles

Commémoration



La municipalité et les associations d'anciens combattants commémoreront le 75^e anniversaire du Sacrifice du Groupe Manouchian le **samedi 23 février à 10h**.

Ouverte à tous, la cérémonie aura lieu devant la plaque commémorative située à l'angle des rues Jean Jaurès et Missak Manouchian.

Renseignements : 01 30 11 16 34

Don de sang

La prochaine collecte de sang sur la commune aura lieu le **lundi 25 février de 15h à 19h30** à l'école Danielle Casanova.

Lors de sa dernière collecte du 29 octobre, l'Établissement du Sang Français avait accueilli 78 volontaires dont 9 nouveaux donateurs : des chiffres en progression constante depuis 2 ans. Merci à tous !

www.dondesang.efs.fr



ESPACE FONTAINE : STAGES CÉRAMIQUE & RAKU

Il reste des places pour les stages suivants proposés à l'Espace Fontaine:

CRÉATION LIBRE EN RAKU

- Fabrication : mardi 16 avril de 18h à 21h
- Émaillage et cuisson Raku : samedi 11 mai de 14h à 18h

Tarif : 60 €

POT AFRICAIN (méthode tradi.)

- Séance unique : mardi 4 juin de 18h à 21h

Tarif : 30 €

Pour rappel, le matériel est fourni en intégralité pour chaque stage, n'hésitez pas à vous inscrire !

Renseignements et réservations au service culturel : 01 34 45 97 19



SOUVENIR FRANÇAIS

L'assemblée générale de l'association aura lieu le **vendredi 1^{er} février à 10h** en salle du Conseil de l'Hôtel de ville.

La réunion sera clôturée par un Vin d'honneur.

Par ailleurs, il reste des places pour le **voyage en Alsace** organisé par l'association les 15 et 16 avril prochains (180€/personne).

Renseignements et inscriptions auprès de Nadine Pitheois : 06 66 26 11 49

F.N.A.C.A

REPAS DANSANT

Les comités d'Arnouville et de Villiers-le-Bel de la FNACA vous donnent rendez-vous le **dimanche 17 mars** à partir de 12h à l'Espace Charles Aznavour pour leur traditionnel repas dansant. Après-midi convivial au programme avec la participation de l'orchestre Jacky Clairval. Réservation avant le 8 mars aux numéros ci-dessous.

LOTO

Le loto organisé par les comités d'Arnouville, Garges, Sarcelles, Gonesse et Villiers-le-Bel aura lieu **samedi 30 mars** à partir de 14h, au complexe sportif de Bonneuil-en-France. Nombreux lots à gagner !

Renseignements et réservations : M. Roudil : 01 39 85 20 18 M. Chretien : 01 39 85 64 79

VIE LOCALE

BIBLIOTHÈQUE

➊ Rens. et inscription : 01 39 85 39 96

RENTRÉE LITTÉRAIRE « LA GÉNÉRALE LIBREST »

SAMEDI 26 JANVIER // 15H

Entrée libre - Adultes

Les bibliothécaires vous présentent les nouveautés de la rentrée.

MOMENTS MARMOTS LECTURE NUMÉRIQUE INTERACTIVE

SAMEDI 2 FÉVRIER // 10H30

Entrée libre - A partir de 4 ans

Une heure de conte numérique durant laquelle les participants sont également acteurs.

ATELIER NUMÉRIQUE CODAGE AVEC LE LOGICIEL SCRATCH

SAMEDI 9 FÉVRIER // 10H30

Sur inscription - Ados/Adultes

Atelier de codage pour créer un quizz avec le logiciel Scratch.

ANIM' TON DOUDOU

SAMEDI 16 FÉVRIER // 10H30

Sur inscription - A partir de 3 ans

Dans le cadre du Festival «Image par Image» animé par Ecran VO.

Les doudous des tout-petits sont animés par le réalisateur qui dévoile le résultat en fin de séance...

REZO

VENDREDI 22 FÉVRIER // 17H

Entrée libre - A partir de 13 ans

Le rendez-vous des Ados pour faire des rencontres et partager un moment...

Et aussi... À retrouver dans la
plaquette culturelle de la ville :

> 9 février // 15h : Atelier Archéa

> 16 février // 17h : La Chaise Bleue

LES DÉCHETS

ENCOMBRANTS*

Jeudis 24 janvier et 28 février

DÉCHETS VERTS*

Mardis 12 février et 12 mars

* les sortir la veille au soir.

➊ www.sigidurs.fr // 0 800 735 736

ÉVÉNEMENTS CULTURELS

// SORTIES

PALETTE D'ARTISTES EXPOSITION-CONCOURS

31 JANVIER - 3 FÉVRIER // 14H - 18H

Espace Charles Aznavour

Zoom sur la photographie pour cette nouvelle édition de Palette d'Artistes qui réunit cette année une quarantaine d'artistes locaux, professionnels et amateurs. Samedi 2 et dimanche 3, venez participer au Labo de *Light Painting* et réaliser vous-mêmes des clichés en jouant avec la lumière !

Remise des prix du concours le 3 février à 16h.

➊ Entrée libre // 01 34 45 97 19

SOIRÉE CABARET

SAMEDI 9 FÉVRIER // 20H

Espace Charles Aznavour

Soirée « musique et danse » au programme avec l'orchestre du conservatoire, l'orchestre à cordes, le Big Band, l'ensemble Variété Jazz, l'atelier Jazz, le Glee Club, la chorale Ado, les classes de danse et la chorale du Club Sourire.

Restauration et boissons sur place

TARIF : 5 €

➊ Réservation obligatoire : 01 34 45 97 12

KEVIN RAZY

VENDREDI 22 FÉVRIER // 20H45

Espace Charles Aznavour

L'humoriste bien connu du grand public vient présenter à Arnouville son *One man show* intitulé *Mise à jour*, dans lequel il pose avec esprit et malice son regard sur le monde actuel...

PLEIN TARIF : 14 €

TARIF RÉDUIT : 7 €

➊ Rens. et réservation : 01 34 45 97 19



1,2,3... BOUGEZ !

CLUB SOURIRE

➊ Renseignements au Club : les jeudis et vendredis après-midi, bâtiment B de l'Hôtel de ville.

ABBAYE ROYALE DU VAL DE GRACE

MARDI 5 FÉVRIER // 13H15

Visite guidée - Paris

Pièce d'identité obligatoire

Tarif adhérent : 18 €

Tarif non-adhérent : 23 €

HOTEL DE SOUBISE

MERCREDI 13 FÉVRIER // 13H15

Visite guidée - Paris

Tarif adhérent : 18 €

Tarif non-adhérent : 23 €

LAC DES CYGNES

MARDI 19 FÉVRIER // 18H

Ballet - Espace Lino Ventura de Garges

Tarif adhérent : 18 €

MARIOCA

LA REVUE DU SOLEIL

LUNDI 11 MARS // 13H

Spectacle - Gagny

Tarif adhérent : 34 €

HUGUES AUFRAY

VENDREDI 19 AVRIL // 19H30

Concert - Espace Lino Ventura de Garges

Tarif adhérent : 18 €

// SÉJOUR

Programme disponible au Club

DU 7 AU 14 SEPTEMBRE 2019

Annecy et son lac, Aix-les-Bains, Beaufort

Tarif : 1180 € (base de 30 à 40 participants)

PERMANENCE DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Vos élu(e)s des groupes d'opposition sont à votre écoute :

- **Socialistes - Ensemble Construisons l'Avenir d'Arnouville** : 06 46 09 20 82, grp.ps.ecaa@gmail.com
- **Communistes Front de Gauche - Ensemble construisons l'Avenir d'Arnouville** : 06 80 62 96 03, nicolégauthiert@wanadoo.fr

PUBLICATION DE LA VILLE D'ARNOUVILLE // 15-17 rue Robert Schuman

CS 20101 // 95400 ARNOUVILLE

Tél. // 01 30 11 16 16 // Fax // 01 30 11 16 05

Directeur de la publication // Pascal Doll

Conception et réalisation // Service communication

En collaboration avec // Agence RDVA

www.arnouville95.fr